

**Demande de CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)
pour un majeur**

Détail des pièces à fournir : service-public.fr

Première demande :

- Acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans)
- 2 photos d'identité couleur, conformes, de **moins de 6 mois**
- Justificatif de domicile de **moins d'un an** (type facture électricité, téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition, taxes d'habitation ou foncière) + carte étudiant pour les jeunes de 18 ans et plus

Renouvellement :

- 2 photos d'identité couleur, conformes, de **moins de 6 mois**
- Justificatif de domicile de moins d'un an (type facture électricité, téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition, taxes d'habitation ou foncières)
- Ancienne carte d'identité CNI
- Si la CNI est périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance récent ou passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Déclaration de perte ou de vol le cas échéant et 25 euros en timbres fiscaux

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Pour les femmes :

- mariage : acte de mariage pour nom d'épouse
- divorce : jugement de divorce
- décès du conjoint : livret de famille avec la mention décès

NB : demande et remise de carte nationale d'identité sur RDV uniquement auprès des mairies disposant d'une station biométrique